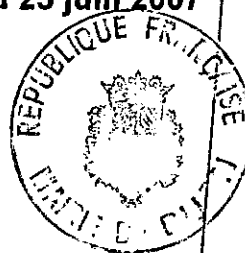


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 juin 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. BERTELOOT - M. BEKHTAQUI - M. NUDANT (pouvoir M. DUGOURD) - M. BAZIN - Mme THYEBAUT**Membres absents** : Mme POPARD**OBJET
DE LA DELIBERATION****Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2006 - Rapport d'exécution**

Monsieur Saunié, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 153 962 € en 2006 contre 2 051 392 € en 2005.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de vous rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2006.

CONTRAT DE VILLE

Près de soixante-dix actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat de Ville pour une dépense de 1 437 133 €, subventionnées par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, respectivement à hauteur de 86 300 €, 112 570 €, 105 100 € et 110 300 €.

CULTURE

Parmi les nombreuses animations organisées directement par la Ville, l'Estivade connaît un grand succès.

Son plan de financement était, en 2006, le suivant :

- coût de l'opération	222 796 €
- subvention de la Région	3 810 €
- subvention du Département	3 800 €
- charge nette de la Ville	215 186 €.

ENFANCE, JEUNESSE , SPORTS, CULTURE ET SOCIAL

Des travaux ont été réalisés à la piscine de la Fontaine d'Ouche, dans les crèches Montchapet et Voltaire, au centre social Balzac, au gymnase des Grésilles, à la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche, à la médiathèque des Grésilles pour un total de 6 539 367 €.

- Piscine de la Fontaine d'Ouche	67 703 €
- Rénovation de la crèche Montchapet	988 071 €
- Rénovation de la crèche Voltaire	77 136 €
- Gymnase des Grésilles	1 944 374 €
- Maison de quartier de la Fontaine d'Ouche	2 057 286 €
- Médiathèque des Grésilles	1 369 926 €
- Rénovation du centre social Balzac	34 871 €.

ENSEIGNEMENT

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 873 912 €.

- Rénovation du groupe scolaire des Varennes	91 125 €
- Rénovation du groupe scolaire Darcy	327 928 €
- Rénovation du groupe scolaire Flammarion	220 414 €
- Rénovation du groupe scolaire Champs Perdrix	234 445 €.

ACTION SOCIALE

La Ville a versé, en 2006, une subvention de 6 631 355 €, hors Contrat de Ville, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 474 417 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

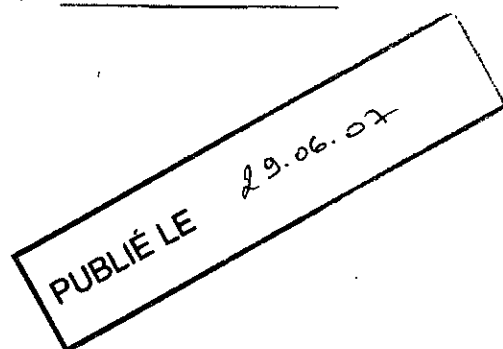
Enfin, diverses associations oeuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 796 644 €, hors Contrat de Ville, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2006.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 JUIN 2007



Alain MILLOT